

«L'émancipation de la classe ouvrière n'est pas une lutte pour des privilèges et des monopoles de classe, mais pour l'établissement de droits et de devoirs égaux, et pour l'abolition de toute domination de classe ». (Statuts de l'A.I.T.)



Paris, le 2 juin 2020

Congrès des 28 et 29 mai 2020 de SUD Industrie : Un tournant placé sous le signe de la combativité et du développement

Crise sanitaire et sociale oblige, le congrès de SUD Industrie a dû être bouleversé sur le fond comme sur la forme, permettant de laisser un large espace de débat aux réponses à apporter dans la période. La déclaration du congrès, annexée ci-jointe, rappelle nos revendications et exigences dans la période, entre contrôle des aides publiques, socialisation des productions, défense de l'emploi, augmentation des salaires ou bien encore le rôle de contre-pouvoir des IRP comme le CSE.

Le congrès, qui n'a pas pu aborder toutes les thématiques initialement prévues – la partie réindustrialisation et vie interne ont été repoussées à un prochain conseil syndical –, a néanmoins consacré une large partie de ses travaux à la question interprofessionnelle et à la place de SUD Industrie dans la construction de Solidaires et du mouvement ouvrier.

Avec 22 structures territoriales présentes, le congrès a été un franc succès grâce à une participation très importante et de nombreux échanges entre les délégations. Après un long et passionnant débat et afin de trouver un consensus, l'Union syndicale SUD Industrie a pris le nom « d'Union Fédérale SUD Industrie » (sur 22 structures, 1 contre), illustrant son développement sur les territoires avec un souci de cohérence et de solidarité. Dans la période, s'unir, se fédérer, dépasser les clivages et continuer à donner les moyens pour construire les syndicats départementaux et régionaux reste la priorité de notre Union fédérale. À ces fins, un tronc commun de statuts territoriaux a été pour la première fois adopté, permettant de faire co-exister une liberté totale des structures syndicales tout en étant réuni grâce à des bases communes. L'énergie doit être mise dans la bataille, ensemble contre le capitalisme !

Tous les autres points liés à cette résolution ont été adoptés à l'unanimité, rappelant nos orientations de donner plus de lisibilité à Solidaires (en remettant également Unitaires-Démocratiques pour « SUD »), d'avoir nos propres campagnes pour que l'intersyndicale soit un moyen et non une finalité et encore de développer en plus des formations CSE des modules sur l'économie, la reconquête industrielle et sociale. Souhaitant renforcer notre investissement dans l'interprofessionnel, mandat a été donné au congrès de diffuser un manifeste sur notre implication locale, ainsi qu'un texte d'orientation sur la volonté de construire Solidaires plutôt que des ONG – ou même pire, d'éviter de voir se transformer petit à petit Solidaires en ONG.

Le Collectif d'Animation de SUD Industrie a également été renouvelé partiellement avec l'entrée de plusieurs camarades (Florent Cariou du 49, Jérôme Massin du 08, Germain Souillé du 59/62) soulignant la nécessité de construire un outil sectoriel pour ensuite construire l'interprofessionnel. Marc Tzwangue et Julien Gonthier ont été réélus co-secrétaires à l'unanimité en annonçant leur volonté de placer ce mandat sous le signe de la transmission pour 2023.

Enfin, comme écrit dans notre motion d'actualité, l'Union Fédérale SUD Industrie appelle à la grève le 16 juin, dans l'objectif de faire de cette journée une mobilisation nationale interprofessionnelle pour la défense du service public de santé et de protection de l'emploi dans les secteurs industriels. Gouvernement et patronat doivent rendre des comptes et c'est en comptant sur nous-mêmes que nous pourrons faire changer les choses.